



Réallon, le 24.02.2026.

☎ 04.92.44.23.93

✉ secretariat@reallon.fr

NOTE D'INFORMATION

Réunion ordinaire du Conseil Municipal
Jeudi 05 mars 2026 à 18 h 30 à la Mairie de REALLON

ORDRE DU JOUR :

- 1) **Approbation de l'ordre du jour.**
- 2) **Approbation du procès-verbal de la séance précédente.**
- 3) **FINANCES :**

3.1 Approbation du Compte Financier Unique de l'exercice 2025 :

- 3.1.1** Budget de l'Eau.
- 3.1.2** Budget des Remontées Mécaniques.
- 3.1.3** Budget Principal.

3.2 Affectation du résultat de l'exercice 2025.

- 3.2.1** Budget de l'Eau.
- 3.2.2** Budget des Remontées Mécaniques.
- 3.2.3** Budget Principal.

3.3 Approbation du Budget Primitif 2026 :

- 3.3.1** Budget de l'Eau.
- 3.3.2** Budget des Remontées Mécaniques.
- 3.3.3** Budget Principal.

3.4 Mise en place de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement –
Décision du taux applicable.

3.5 Avance remboursable au budget annexe des Remontées Mécaniques.

3.6 Convention d'assistance juridique avec le cabinet APA&C « Affaires Publiques – avocats & conseils ».

4) DEVELOPPEMENT :

4.1 Projet d'extension du cimetière communale – Procédure d'expropriation et Déclaration d'Utilité Publique.

4.2 Délibération sur le principe du choix du mode de gestion de la base de loisirs de l'Isle aux Gourniers.

4.3 Société SERHY : projet de centrale hydroélectrique sur le torrent de Réallon.

4.4 Acquisition du garage du Département.

5) INTERCOMMUNALITÉ :

5.1 Convention tripartite pour le logement des travailleurs saisonniers.

5.2 Délibération autorisant le Maire à rendre un avis sur le SCoT arrêté.

6) REMONTEES MECANQUES :

6.1 Attribution d'une prime au personnel – année 2026.

6.2 Week-end de fermeture du domaine skiable.

6.3 Modification des statuts de la Régie des Remontées Mécaniques.

6.4 Projet Lac – financement Conseil Départemental.

6.5 Projet Lac – autorisation du maire à déposer les dossiers administratifs.

**Le Maire,
Michel MONTABONE.**

